



Avis d'occupation du domaine public pour une exploitation économique de courte durée

Commune d'Argentan

Nom et adresse officiels :

Commune d'ARGENTAN

Correspondant : Monsieur le Maire

Place du Docteur Couinaud - B.P. 60203 – 61201 ARGENTAN Cedex

Téléphone : 02 33 36 40 03

Adresse internet : <http://www.argentan.fr>

**Objet de l'occupation du domaine public : restauration dans le cadre de la Fête de la musique,
le dimanche 21 juin 2026**

Superficie de l'occupation sur le domaine public : en fonction des métrages souhaités par les commerçants. Néanmoins, les emplacements seront déterminés par l'organisateur (secteurs et rues à définir en fonction des groupes de musique et des boîtiers électriques).

Emplacement et durée de l'occupation sur le domaine public :

Emplacement : exclusivement en centre-ville / périmètre à définir suite à la clôture de l'appel à candidatures.

Durée : les emplacements seront accessibles au public à partir de 19h00 avec une fin d'évènement à minuit.

Horaire d'installation à confirmer, en fonction des arrêtés pris pour la sécurité (suite à la clôture de l'appel à candidatures).

Montant de la redevance : 14,00 €

Date limite de réception des demandes : 13 avril 2026 à 17h00

Adresse de transmission des demandes : Les demandes doivent être adressées à l'adresse suivante : Mairie d'Argentan – Direction Communication – Annexe de l'hôtel de ville – 2 place Robert Dugué – 61200 ARGENTAN

Courriel : service.evenementiel@argentan.fr

Date d'envoi à la publication : 5 février 2026